TRIBUNAUX

TRIPLE CRIME DE JOSEPH QUATRESOUS

La Cour d'assises du Puy-de-Dôme a condamné aux travaux forcés à perpétuité Joseph Quatresous, petit fermier, qui, par cupidité, assassina, à coups de hache, dans la nuit du 28 juin, sa belle-sœur et ses beaux-parents.

LES EXPLOITS DU FAUX MENAGE GUÉRIN-CESBRON

M. Hamard a opéré une perquisition dans une banque de la rue Chauchat, où Cesbron et Marie Guérin, dite Justine Pessel, avaient un coffre-fort. Il a saisi une correspondance volumineuse, dont quelques lettres établissent que le docteur était réellement l'agent à Londres du duo Cesbron-Marie Guérin.

Le chef de la Sûreté avait encore reçu du Parquet de Versailles la mission d'interroger Mlle Fouilloux qui fut attachée au service de Marie Guérin, la mère et le père de cette jeune fille.

Le Parquet de Versailles avait même délivré un mandat d'arrêt que M. Hamard aurait mis à exécution s'il avait relevé, dans les déclarations qu'il était chargé de recueillir, des réticences ou des indices de complicité.

A Versailles, M. Maugin-Bocquet a entendu deux servantes qui passèrent quelque temps chez Marie Guérin, Mlles Royer et Alanic. Seule, la seconde a pu donner quelques renseignements : d'après son récit, Cesbron serait resté à Versailles après l'attentat de Bois-le-Roi, aurait passé la nuit et serait parti dès l'aube.

Enfin, l'on a perdu l'espoir de retrouver miss Mary Smith. On avait cru que ce pouvait être elle qui était partie récemment pour l'Amérique, sur le paquebot *Saint-Paul*, qui avait pris, à Cherbourg, une passagère inscrite sous le nom de miss Wilston.

VILLE DÉTRUITE PAR UN CYCLONE

Un télégramme de San-José-de-Guatemala annonce que M. James Donnel, planteur, venant d'Iriver, annonçait que la ville de Tutotepec (Mexique) a été complètement détruite par un cyclone.

Toutes les maisons s'écroulèrent. 50 personnes furent tuées et 5 000 sont sans abri.

L'INCENDIE DE L'« ALGESIRAS »

Les autorités maritimes représentent définitivement toutes les versions attribuant l'incendie de l'*Algésiras* à la malveillance.

On cherche un endroit pour placer la cuirasse fumante de l'*Algésiras*.

Le navire sera complètement abandonné et vendu avec toute sa ferraille par les Domaines, au profit du Trésor.

EN MER

Fécamp. — Le *sloop Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle* ayant manqué l'entrée du port de Fécamp a été jeté à la côte par une mer très houleuse. L'équipage a été sauvé par le patron et l'ancien patron du canot de sauvetage.

Satisfaction. — Le gouvernement français, inquiet de la décroissance rapide de la population de Saint-Pierre-et-Miquelon, a revisé les tarifs des douanes, et a abaissé le chiffre des sommes à verser par les navires de pêche qui font escale à Saint-Pierre pour s'y approvisionner en vivres et en boette.

On croit que ces réductions amèneront des navires de pêche à aller s'approvisionner à Saint-Pierre au lieu de Saint-Jean.

Cadix. — Le chargement de morues du paquebot *Mistral* qui s'est échoué avant-hier en face du fort de Regla a été volé.

Lorient. — Les essais à toute puissance du croiseur-cuirassé *Victor-Hugo* ont été interrompus, par suite d'un accident survenu dans la chaufferie arrière à un tube de chaudière.

Le quartier-maître mécanicien Lotrionnet a reçu quelques brûlures sans gravité.

FAITS DIVERS DE PARTOUT

En gare de *Fontenay-le-Comte* (Vendée), Bireau, aiguilleur, père de deux enfants, a été tamponné par le train de La Rochelle et grièvement blessé.

— Le Parquet d'*Epernay* a arrêté un nommé Joseph Lhuillier, 41 ans, né à Armancourt, près de Nancy, charretier à Pierry, près d'Epernay, accusé de bigamie.

— A *La Neuville-Daumont* (Oise), Paul Daugenne, 64 ans, ouvrier agricole, s'est noyé accidentellement dans la mare.

— Le ballon *Vicien-IV*, parti de *Londres* mardi après-midi, est descendu à Vevey, près du lac de Genève, parcourant 460 milles en seize heures.

— A *La Treille*, faubourg de Ruffec, Mme Pignon s'étant absentée quelques instants, a trouvé sa fille, âgée de 18 mois, tombée dans le foyer. L'enfant a succombé à ses brûlures.

— Un violent incendie a complètement détruit une minoterie située à 2 kilomètres de *Saussé* (Gard).

Il y a cinq ans, un incendie n'avait laissé debout de cette minoterie que les quatre murs.

— A *La Grand'Combe* (Gard), une panique s'est produite parmi les ouvriers de la mine du Pontil, à la suite d'un dégagement de gaz.

Il n'y a pas eu d'accident.

— Deanger, 17 ans, employé dans une fabrique de chapeaux à *Pinterville* (Eure), est tombé, en nettoyant une machine, entre le volant et le sol. Il a eu la jambe écrasée. On l'a amputé. Etat grave.

— Claude Ollivier, 53 ans, marié, père de famille, demeurant à Firminy (Loire), ouvrier terrassier, a été écrasé par un train sous le tunnel de *La Résamarie*.

On ignore s'il y a eu suicide ou accident.

— A *Carignan* (Ardennes), Collisat, ouvrier chez M. Boulmy, industriel, a été tamponné par un train allant de Louguyon à Charleville.

Il a été retrouvé mort sur la voie.

Chasse aux Nouvelles

NOTRE OBSERVATOIRE

JEUDI 29 NOVEMBRE

Baromètre. — Une profonde dépression pesse ce matin sur le nord de l'Europe; son centre se trouve près de la Norvège où le baromètre marque 735m/m. La pression reste très élevée sur la France et la Péninsule ibérique (Toulouse 778m/m).

A Paris nous avons 771m/m.

Vent est assez fort du fort de l'Ouest sur le Manche, faible ou modéré sur nos côtes de l'Océan, de nord-ouest en Provence.

Des pluies sont tombées sur le nord et le sud de l'Europe; en France, on a recueilli 24/m d'eau au Havre, 14 à Nantes, Brest et Boulogne.

La température s'est relevée sur nos régions du Nord, elle a baissé dans le Sud. Ce matin, le thermomètre marquait : — 7 à Wisenberg, + 4 à Clermont, Toulouse, + 3 à Paris, + 5 à Alger. On notait + 3 au mont Aigoual, 0 au Puy-de-Dôme, — 3 au Pic du Midi.

Probable. — En France, le temps va rester nuageux et doux. A Paris, doux, couvert.

Vendredi 30 novembre, 334e jour de l'année.
Durée du jour : 8 h. 40.
Soleil. — Lever : 7 h. 31. Coucher : 3 h. 5.
Lune. — Lever : 4 h. 31. Coucher : 3 h. 32.

PARIS

Accident à un général anglais. — Le général anglais Henry Clay Young, un des plus vieux résidents de la colonie américaine à Paris, a été renversé la nuit dernière par un omnibus, près de la place de l'Opéra. Il a eu les deux jambes fracturées et a reçu de graves blessures à la base du crâne.

Le général est âgé de 65 ans et a combattu comme officier dans la guerre de Sécession. Il habite Paris depuis trente ans.

DÉPARTEMENTS

Oise. — **Un accident trop fréquent.** — Mme Balland, 27 ans, demeurant à Saint-Germain-du-Puy, préparait de l'encaustique sur une lampe à pétrole; une partie du liquide s'étant répandue, le récipient tout entier prit feu en un instant; Mme Balland et la jeune Marguerite Gauvin, 15 ans, qui se trouvait près d'elle, furent environnées par les flammes; on accourut à leur secours, mais Marguerite ne tarda pas à succomber; Mme Balland a été moins grièvement brûlée.

Bouches-du-Rhône. — **Officier blessé en automobile.** — Hier, un officier montant une des automobiles de la course des poids lourds a été victime d'un grave accident. A deux kilomètres avant d'arriver à Lançon, une des voitures ayant voulu en dépasser une autre, accrocha un des essieux de cette dernière, qui fit panache. Le capitaine Baudu, du 104e d'infanterie, a eu les deux jambes coupées.

Après avoir reçu les premiers soins dans un hôtel de Lançon, le malheureux officier — dont l'état est très grave — a été ramené à l'hôpital militaire de Marseille.

Landes. — **Cadavre dans les bois.** — Une vieille femme, Marie Doriets, de Mezos a été trouvée morte au milieu des bois dans la commune de Lesperon. La mort paraît remonter à plusieurs jours. La tête est horriblement mutilée. On ne sait s'il y a crime ou si des animaux l'ont dévorée.

Sarthe. — **Horrible drame.** — Une jeune domestique, Eugénie Pasquier, 24 ans, depuis quatre ans au service des époux Couret, cafetiers à Saint-Biez-en-Belin, devait se marier hier matin, à 9 heures.

A 5 heures, son maître, Auguste Couret, 30 ans, a pénétré dans sa chambre, et lui a tiré deux coups de revolver au cou. Se rendant ensuite dans une chambre voisine, il a tiré sur son petit garçon, 12 ans, une balle qui l'a atteint au menton.

Dans une autre chambre il a tiré sur sa fille, 7 ans. Le coup n'étant pas parti, il est allé chercher un couteau de boucher et est revenu frapper par deux fois l'enfant à la gorge. Après quoi, Couret s'est tiré deux coups de revolver sous le menton et un autre dans le ventre. Couret, la bonne et la petite fille sont en danger de mort.

Avant de commettre son crime, Couret avait porté à la poste trois lettres qui ont été distribuées à une heure.

Dans l'une, adressée à l'adjoint de sa commune, il demandait à être enterré avec ces trois victimes.

Quant à ma femme, disait-il, elle ne mérite aucune pitié ; qu'on ne s'occupe pas d'elle.

Dans une autre, adressée à un ami, il le priait de régler ses affaires qui sont importantes, car il faisait un grand commerce de fourrages.

Couret était depuis longtemps conseiller municipal.

On croit à un drame passionnel.

Côtes-du-Nord. — **Mortel accident d'automobile.** — Une automobile conduite par Nunès, demeurant rue de Maubeuge, à Paris, passait sur la route de Matignon à Lambelle, lorsque, arrivée au lieu dit Mille-Motes, elle croisa une voiture conduite par Mlle Bourdais, âgée de 15 ans; la cheval s'emballa et Mlle Bourdais, pendant la tête, sauta à terre; une des roues lui passa sur la tête lui fracassant le crâne. Son cadavre a été transporté chez sa mère, à Quintenic.

Vendée. — **Tué en chassant.** — De notre correspondant :

M. Figuri de Fontenay, 75 ans, oncle du député de Fontenay, est mort d'un accident de cheval pendant une chasse dans la forêt de Mervent.

Ses obsèques auront lieu samedi matin.

Morbihan. — **Mortelle imprudence.** — De notre correspondant :

Barthélemy Letallec, 18 ans, cultivateur à Herscoup, près Plaudren, manœuvrait un fusil chargé. Le coup partit, atteignant Letallec à la figure. La mort fut instantanée.

Haute-Savoie. — **Accident d'automobile.** — De notre correspondant :

Une automobile filant à toute vitesse a tamponné près d'Annecy, une voiture conduite par François Joly, qui a été gravement contusionné. La voiture est brisée et l'automobile a disparu.

Calvados. — **Tués par un taureau furieux.** — Hier, pendant que deux domestiques de ferme, Barassin, 27 ans, et Maizeray, 23 ans tous deux employés chez M. Davignon, cultivateur à Moulines, changeaient de place un taureau au piquet dans un herbage, l'animal, devenu subitement furieux, porta à Barassin un coup de cornes violent, lui perforant la poitrine et l'abdomen et le tuant sur le coup.

Maizeray, s'étant précipité au secours de son camarade, tomba si malheureusement qu'il fut le corps pris dans les chaînes et les entraves du taureau. L'animal partit au galop en traînant pendant trois heures le corps du malheureux domestique à travers les taillis et les bois; quand il fut retrouvé, le corps ne formait plus qu'une masse informe.

L'alarme ayant été donnée, le taureau qui s'acharnait contre un arbre sur lequel un journalier s'était réfugié, fut tué par MM. Scélles, notaire à Tournebus, et Le Floc, propriétaire.

ÉTRANGER

États-Unis. — **Menaces contre M. Rockefeller.** — On a arrêté, à New-York, une femme nommée Rose Handfield pour avoir menacé de tuer M. John Rockefeller s'il ne lui versait pas un million de dollars. Le cocher de M. Rockefeller lui donna, paraît-il, un chèque pour un million de dollars et prévint le caissier de la banque sur laquelle il était tiré. Ce dernier fit arrêter la femme lorsqu'elle se présenta à l'encaissement.

LA CHAPELLE, 29 novembre

La totalité des arrivages comprenait 100 voitures que nous dénombrerons de la manière suivante : 30 voitures étaient chargées de pailles de toutes variétés et 60 voitures de fourrages, dont 12 de foin. Les pailles trop offertes ont sensiblement fléchi : il en est de même des fourrages, mais la tendance est moins accusée.

QUALITÉS	1re	2e	3e
Paille de blé	30 à 32	28 à 29	24 à 27
Paille de seigle	35 à 37	32 à 33	28 à 30
Paille d'avoine	31 à 32	27 à 28	25 à 26
Foin	71 à 72	66 à 68	58 à 65
Luzerne	68 à 70	63 à 66	58 à 56
Regain	61 à 63	58 à 54	48 à 46
Sainfoin	.. à ..	.. à ..	.. à ..

Fourrages en gare : on cote sur wagon par 850 kilos en gare d'arrivée à Paris.

Foin	45 à 50	Paille de seigle	26 à 28
Regain	40 à 44	pour l'indust.	
Luzerne	46 à 50	Paille de seigle	25 à 27
Paille de blé	20 à 25	Paille d'avoine	20 à 24

BOURSE DE COMMERCE DE PARIS

Paris, 29 novembre.

CÉRÉALES

	Avoines Ouv.	Avoines Clôt.	Seigles Ouv.	Seigles Clôt.	Orges Ouv.	Orges Clôt.	Farines Ouv.	Farines Clôt.
Courant	20,50	20,25	17,60	17,65	21	20,05	30,20	30,20
Prochain	20,50	20,50	17,75	17,75	19,15	19,40	30,25	30,30
Janv.-fév.	20,50	20,50	17,75	17,75	19,30	19,50	30,15	30,30
4 premiers	20,50	20,50	17,75	17,75	19,35	19,40	30,15	30,30
4 de mars	21,15	21,15	17,75	17,75	19,40	19,40	30,40	30,50
Tendance	calme	calme	calme	calme	calme	calme	calme	calme
Sacs en vrac	3 750				4 580		2 100	

Farines de consommation : 49-52,50 ; 1re marque : 52.

HUILES, ALCOOLS ET SUCRES

	Huile de lin Ouv.	Huile de lin Clôt.	Huile de colza Ouv.	Huile de colza Clôt.	Alcools Ouv.	Alcools Clôt.	Sucres Ouv.	Sucres Clôt.
Disponible	51,50	51,75	77	84,50				
Courant	51,50	51,75	77	84,50	42,25	42,25	37,25	37,25
Prochain	51,50	51,75	80	85,25	42,25	41,25	37,75	37,87
4 premiers	51,50	51,75	79,50	79,25	42,75	42,50	38,37	38,37
4 de mai	51,50	51,50	80,25	80,50	45	44,75		
4 de mars							38,37	38,37
Nord								
Raffinés							58,50	58,50
Tendance	ferme	inc.	ferme	inc.	ferme	calme	ferme	calme
Sacs en vrac					15 250			
Sacs en sac	600		50		500		5 600	
Sacs jute	250		450		1 075		4 000	

MARCHE DU HAVRE

Ouverture, 29 novembre (10 h. 30).

Époques	Cafés	Cotons	Laines	Poivres Malabar	Poivre Saïgon
Nov. 1906	42 25	75 ..	... ..	68 ..	64 ..
Déc. 1906	42 25	72 50	200 ..	68 ..	60 ..
Janvier 1907	42 25	72 50	175 50	68 ..	60 50
Février 1907	42 50	71 ..	190 50	68 ..	64 ..
Mars 1907	42 75	71 50	186 ..	68 ..	64 ..
Avril 1907	43 ..	71 ..	184 ..	68 50	64 ..
Mai 1907	43 25	72 50	184 ..	68 ..	64 ..
Juin 1907	43 50	74 50	184 ..	.. ..	64 ..
Juillet 1907	43 75	74 ..	184 ..	.. ..	60 50
Août 1907	43 75	70 ..	184 ..	.. ..	60 50
Sept. 1907	44 ..	70 ..	184 ..	.. ..	60 50
Octobre 1907	44 25	68 ..	184 ..	.. ..	60 50
Tendance	soutenu	soutenu	soutenu	calme	irrég.
Ventes	3 900		25		

Mouvement du mois. — Cotons : hausse de 0,37, calme. — Cafés : hausse de 0,25 à inchangés, soutenus; 16 000. — Laines : inchangées, calme.

La Villette du jeudi 29 novembre

Espèces	Quantités amenées	Quantités vendues	Prix du kilo par qualité : Viande nette 1re	2e	3e	Poids vif 1re	2e	3e
Bœufs	1 452	1 452	1,54	1,42	1,30	0,88	0,81	0,74
Vaches	844	844	1,50	1,38	1,26	0,86	0,79	0,72
Taureaux	142	130	1,40	1,30	1,20	0,79	0,73	0,67
Veaux	1 550	1 341	1,80	1,70	1,60	0,96	0,90	0,84
Moutons	12 900	12 700	2,00	1,90	1,80	0,88	0,83	0,78
Porcs	4 900	4 900	1,56	1,54	1,52	1,41	1,38	1,35

Peaux de moutons demi-laine : 2,5.
— — en laine : 1-2,50.

Physionomie des ventes

Bœufs, vaches, taureaux. — Vente bonne par suite de la modération de l'offre. Hausse de 10 à 15 fr. par tête. On cote au demi-kilo viande nette : normands 1,68-0,82, bœufs blancs 0,66-0,80, vendéens et choletais 0,62-0,72, nancéens 0,60-0,70; portugaises 0,78-0,84, vaches de choix 0,72-0,78, en âge 0,66-0,70, taureaux de choix 0,62-0,65.

Veaux. — Vente difficile, par suite de la température surtaxée d'humidité. On cote au demi-kilo viande nette : veaux de choix à l'unité 1,15-1,10, en bandes 1-1,10. Ordinaires 1,08-1,18, manceaux de choix 0,98-1,05, ordinaires 0,90-0,95, champenois supérieurs 1,05-1,10, ordinaires 0,90-1,05.

Moutons. — Vente facile par suite de la modération de l'offre. On cote au demi-kilo viande nette : agneaux en baisse 1,00-1,10.

Porcs. — Vente meilleure, par suite de l'infériorité de l'offre en face de la demande. Cours stationnaires. On cote au demi-kilo vif : porcs gras 0,56-0,57, porcs maigres de choix 0,54-0,55, bourbonnais et berrichons 0,54-0,56.

[redacted]

MOYEN
D'ASSAINIR L'EAU
ET DE SE PRÉSERVER SUREMENT
des MALADIES ÉPIDÉMIQUES

Chacun sait aujourd'hui que les médecins sont tous d'accord pour reconnaître que c'est par l'eau que se communiquent la plupart des maladies épidémiques, telles que la fièvre typhoïde, la dysenterie, le choléra et aussi la grippe et l'influenza. L'eau contient une infinité d'animalcules que l'on appelle microbes et dont quelques-uns sont les germes des maladies les plus dangereuses. De là, une eau est malsaine quand elle contient ces mauvais microbes.

Quand on n'a pas une eau très pure et surtout quand il règne des épidémies dans un pays, il sera prudent, pour s'en préserver, d'assainir l'eau que l'on boit. C'est une précaution que l'on fera bien de prendre aussi pendant les grandes chaleurs, moment où l'on a tant besoin de boire, surtout les ouvriers et les agriculteurs.

Le moyen le plus simple, le plus sûr et le plus économique d'assainir l'eau est d'y verser un peu d'eau de goudron. Le goudron est un antiseptique au premier chef. Il tue les microbes, cause de toutes nos maladies graves, et, de la sorte, nous en préserve. Il rend donc saine et salutaire l'eau que nous buvons, et nous garantit ainsi des épidémies.

MICROBES contenus dans l'eau impure
Le Goudron-Guyot tue tous ces microbes

C'est il y a une trentaine d'années que Guyot, pharmacien distingué de Paris, a réussi à rendre le goudron soluble dans l'eau. Grâce à cette invention, on trouve aujourd'hui chez tous les pharmaciens, sous le nom de Goudron-Guyot, une liqueur très concentrée de goudron, qui permet de préparer instantanément, au moment du besoin, une eau de goudron très limpide et très efficace. Pour cela, on verse une ou deux cuillerées à café de Goudron-Guyot par verre d'eau ou du liquide que l'on a coutume de prendre à ses repas, et on obtient ainsi une boisson qui préserve sûrement des épidémies, de la fièvre typhoïde, de la phtisie et des maladies infectieuses, et qui guérit les bronchites, les vieux rhumes négligés et les catarrhes — et cela parce que le goudron tue les mauvais microbes, cause de toutes nos maladies.

Si l'on veut vous vendre tel ou tel produit au lieu du véritable Goudron-Guyot, **méfiez-vous, c'est par intérêt.** Afin d'éviter toute erreur, regardez l'étiquette ; celle du véritable Goudron-Guyot porte le nom de Guyot imprimé en gros caractères et sa *signature en trois couleurs : violet vert, rouge, et en biais*, ainsi que l'adresse : *Maison Frère, 19, rue Jacob, Paris.*

Prix du Goudron-Guyot : 2 francs le flacon. — L'usage du Goudron-Guyot revient à **10 centimes par jour** — et préserve de toute épidémie.

Chauves! 50,000 Fr. à qui prouvera que la Célèbre SÈVE CAPILLAIRE du Professeur EUGÈNE n'arrête pas la chute des cheveux en 3 jours et ne fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans leur nuance naturelle. Écrire avec détails ou se rendre au Laboratoire du Prof. EUGÈNE, 10, Rue des Beaux-Enfants (Louvre) PARIS.

NOEL DES BERGERS piano et chant fr. 2 f. 25. A. BARTHE, à Villemade (T.-et-Gar.)

Plus de MALADIES INCURABLES Guérisons sans drogues ni opérations des Maladies de la Vessie du Dr FISCHER, 5, Avenue Malesherbes. Consultations : Mardi, Jeudi, Samedi de 2 à 5 h.

René BRIÈRE propriétaire-Gérant, membre Union Fraternelle bienfaiteur de plusieurs communautés religieuses et des Missions d'Afrique. VIN ALGÉRIEN garanti naturel rouge, depuis 75 fr. blanc 90 fr. la pièce, tous frais compris. Échant. gratis.

AGENCE LUBIN 36, Pl. Hausmann, Paris. Excursions organisées Algérie, Italie, Espagne, Renseignements, Programmes, fr. INDES-CEYLAN

VIN ARCHICONFRERIE CATHOLIQUE de Rodez (Aveyron) demander prospectus. Vin du Clos de la prière 49 fr.

PLACEMENT
A VENDRE à Berne, à très bon marché, quelques grandes maisons donnant un revenu très élevé. Renseignements auprès de R. WYSS, rédacteur, Hôtel du Jura (Suisse).

CORDIÈRES Ceintures de Santé, Bandes, Genouillères, Chaussettes des Cordières par Hernies 18 fr.

AVEC UN FR. ON PEUT GAGNER 500.000
DERNIERS BILLETS
LOTERIE
DES ENFANTS TUBERCULEUX
D'ORMESSON
ET DE L'INSTITUT PASTEUR DE LILLE
1112 LOTS offerts à
955.000 fr.
SEUL GROS LOT dont UN de
500.000 fr.

TABLEAU COMPLET DES LOTS :

1 de	500.000 fr.	500.000
2 —	100.000	200.000
1 —	50.000	50.000
1 —	20.000	20.000
2 —	10.000	20.000
4 —	5.000	20.000
21 —	1.000	21.000
40 —	500	20.000
1040 —	100	104.000

Le montant des Lots est déposé au Crédit Foncier de France

TIRAGE
15 JANVIER 1907

Le Billet : 1 fr. Joindre 0 fr. 50 pour frais, attestation portant adresse ; le retour, du trois du billet dans toute la France, dès les primes, 0,60, de tabac, Hôtels, banques, etc. (mêmes conditions) et au Siège de Société : 35, Rue Réaumur, Paris.

LE MOIS LITTÉRAIRE ET PITTORESQUE

Causerie scientifique

LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE ET LA PÊCHE

On a souvent parlé de la pêche à la lumière électrique dans laquelle on emploie des lampes scellées sous l'eau pour attirer le poisson près des appâts. Trouvé, un inventeur très fécond qui a eu son heure de célébrité, avait émis diverses propositions pour rendre la chose pratique.

Quelques personnes, parmi celles qui jouissent du privilège — relatif — de l'âge, se souviennent aussi que, vers 1860, on essaya du système pour la pêche de la morue en Islande. Mais, à cette époque, on n'avait pas la lampe à incandescence ; on utilisait un tube de Geissler, à sa lueur blafarde laissa le goût aquatique très indifférents.

Or, voici qu'avec toutes les ressources de l'industrie électrique moderne, on vient de tenter de nouvelles expériences de pêche à la lumière, aux Etats-Unis (à Pluner's Point Virginie). L'expérience a été des plus fructueuses, dit-on, et les pêcheurs ont pris ainsi quantité de poissons. C'est la première fois que l'on réussit dans les essais de ce genre ; c'est peut-être, dit un journal américain l'*Electrical World*, auquel nous empruntons cette information, que jusqu'à présent les poissons trouvaient la lumière électrique trop coûteuse!

AUX AMATEURS DE GRANDS VOYAGES

La *Géographie de l'Est* a publié une note intéressante qui remet au point les illusions trop fréquentes chez les jeunes gens enthousiasmés par les récits des explorateurs. Les néophytes y verront que, rentrés dans leurs foyers, les grands voyageurs ne disent pas tout, si portés que l'on soit en ce monde à exagérer ses hauts faits, les fatigues et les souffrances dont ils ont été accompagnés.

Tous les goûts sont dans la nature, dit la *Géographie de l'Est*, et c'est seulement à la faveur de ce dicton qu'on peut comprendre la nostalgie de la brousse, dont parlent tous ceux qui ont vécu au centre de l'Afrique.

Tout le monde sait que l'absence de tout confortable, les installations grossières, le manque de vivres, la malpropreté, les chaleurs torrides et les variations brusques de température, les pluies torrentielles et les inondations, les fièvres, la faim et la soif sont la règle dans la brousse. Mais il paraît que le vrai ennemi, l'ennemi le plus redoutable et le plus dangereux, c'est encore l'insecte, le moucheron infatigable et tenace qui vous fait parfois abandonner la partie.

Comme le dit très justement M. Cureau, un « Africain » convaincu et émérite, dans la brousse le tigre ne vous égorge qu'une fois, tandis que l'insecte ne vous fait trêve ni jour ni nuit.

Pendant le jour, des colonnes de fourmis couleur en fleuve sur vos papiers, vos malles, votre figure, en même temps que des mouches de toutes espèces vous chatouilleut, vous lardent et vous aucent. Au souper, des légions de moucherons s'abatteut dans votre maigre potage, s'insinuent dans votre verre protégé pourtant par une soucoupe, s'engluent au morceau que vous portez à la bouche. Et si, à la tombée de la nuit, vous voulez goûter quelques instants de repos sur une chaise longue, aussitôt les moustiques arrivent, et le supplice recommence.

Ce n'est pas tout. Il existe dans les bois de l'Afrique tropicale une minuscule abeille d'odeur repoussante vivant en innombrables colonies. Un jour, les bûcherons de M. Cureau furent assaillis par ces abeilles et revinrent au village ayant sur le corps une couche de ces abeilles, épaisse comme la main. Une autre fois, M. Cureau a vu, sur les bords du Ngoko, des papillons passer, pendant deux mois consécutifs, en flocons aussi serrés qu'une tourmente de neige. Dix fois de suite des termites ont ruiné sa maison rustique, transpercé de part en part ses malles de linge, réduit en une bouillie terreuse ses vêtements, ses livres, ses provisions... Et M. Cureau a certainement raison de dire que, dans la brousse, l'insecte remplace avec avantage les fauves les plus féroces des autres parties du monde.

LA FIN D'UNE GRANDE CONVULSION DU SOL

Le professeur japonais Omori, séismologiste éminent, a étudié les suites du grand tremblement de terre de San-Francisco, depuis la catastrophe du 18 avril, et sa conclusion, des plus consolantes, c'est que la région a repris son équilibre aujourd'hui, et qu'elle est à l'abri de pareilles épreuves pour un demi-siècle au moins, et, sans doute, pour beaucoup plus longtemps ; il croit même qu'une catastrophe aussi sévère que la dernière ne se reproduira jamais.

Le mouvement du sol, pense-t-il, a été le résultat d'un équilibre instable, provenant d'une distribution anormale de la matière ; aujourd'hui, cet équilibre s'est établi, et pour que cette fâcheuse distribution des matériaux de la croûte terrestre se reproduise, il faudra des siècles d'apport de terres par les rivières et par les autres causes physiques. Il voit une confirmation de sa théorie dans les nombreuses secousses qui ont suivi de semaines en semaines le grand événement ; elles ont toujours été diminuant en violence, démontrant que l'équilibre s'établit de plus en plus.

Le professeur Omori estime que si nous n'avons aucun moyen de nous mettre à l'abri des grands tremblements de terre, il nous est, du moins, facile de les prévoir dans une certaine mesure. Tout grand phénomène sismique, dit-il, est précédé, souvent à plusieurs jours d'intervalle, de secousses de faible importance, de celles, par exemple, qui ne sont signalées que par les appareils séismographiques.

Si on relevait avec soin ces indications dans de nombreux postes d'observation, dans les régions exposées à ces phénomènes, on pourrait les signaler à un bureau central qui, avec toutes ces indications, pourrait rapidement déterminer le point central de la région exposée, et la signaler aux intéressés.

TRAITEMENT CHIRURGICAL DU VIN DE CHAMPAGNE

La chirurgie, suffisamment préparée, paraît-il, par ses audacieuses interventions *in anima vili* ou sur notre pauvre difroque humaine, vient d'aborder avec succès un nouveau champ d'expérience où ses essais seront particulièrement goûtés, puisqu'il s'agit des vins mousseux de la Champagne.

Le problème consistait à introduire, au travers du bouchon, dans les bouteilles ayant pris mousse, c'est-à-dire soumises à des pressions d'acide carbonique voisines de 5 à 6 kilos, des liquides tels que : solutions de tannin, alcool, ferments, réactifs divers, ou encore de remplacer tel volume du vin par un égal volume d'un autre vin ou d'un liquide étranger, et cela sans qu'aucune déperdition de gaz ni de liquide, même minime, vînt amener la perte de la bouteille elle-même. Jusqu'ici il n'était point permis de toucher au vin après la fermentation en bouteilles (vin sur lattes, suivant l'expression du métier); la seconde fermentation terminée, il fallait irrémédiablement en accepter les résultats bons ou mauvais, et l'on récoltait trop souvent le fruit du hasard.

La *Revue générale des sciences* annonce que le problème vient d'être résolu avec élégance et simplicité par M. E. Bourgeois; on peut voir fonctionner l'ingénieuse *machina à inoculer les vins*, à Epernay, chez l'auteur, qui a consacré à sa réalisation définitive de nombreuses années.

Le liège du bouchon, débarrassé sur un point des portions superficielles altérées pouvant souiller le liquide, est percé par une longue aiguille creuse par où arrive l'injection sous une pression notablement supérieure à celle qui existe à l'intérieur du flacon et en quantité exactement mesurée (1 à 2 centimètres cubes). Le trou résultant de la piqûre est immédiatement obturé par un petit fausset en bois dur paraffiné qui en assure l'étanchéité. Depuis de longs mois déjà, des bouteilles ayant subi jusqu'à trois de ces inoculations n'ont pas perdu la moindre trace de liquide.

Les précipités obtenus ainsi sous pression sont infiniment plus rapides et plus complets que sous la pression ordinaire ; les précipités plus ou moins colloïdes et de mauvais aloi (barres, masques), s'attachent opiniâtrément aux parois des bouteilles, vont être modifiés avantageusement; le ferment nocif de la graisse des vins est désormais accessible dans sa manifestation la plus maligne.

COSMOS.

« Mon Almanach » pour 1907

Prix : 0 fr. 15 l'exemplaire ; port : 0 fr. 10.

Remises par quantité

Pour	0 fr. 90	on en reçoit	7
—	1 fr. 80	—	15
—	7 fr. 50	—	70
—	15 fr.	—	160

(Port en sus)

Un colis postal de 2 kilos coûte 0 fr. 60 en gare et contient 52 exemplaires ; un colis de 5 kilos coûte 0 fr. 80 et contient 91 exemplaires ; un colis de 10 kilos coûte 1 fr. 25 et contient 160 exemplaires.

PARIS, 5, RUE BAYARD

BOURSE DE PARIS

Clôt. du 29 novembre

Valeurs	Précédente clôture	Clôture du jour
FONDS D'ÉTATS FRANÇ.		
3 % comptant	[illegible]	[illegible]
3 % terme	[illegible]	[illegible]
3 % amort. comptant	[illegible]	[illegible]
3 % amort. terme	[illegible]	[illegible]
EMPRUNTS DE VILLES		
Ville 1886 4 %	[illegible]	[illegible]
— 1905 4 %	[illegible]	[illegible]
— 1871 3 %	[illegible]	[illegible]
— quarts	[illegible]	[illegible]
— 1875 4 %	[illegible]	[illegible]
— 1880 4 %	[illegible]	[illegible]
— 1889 3 %	[illegible]	[illegible]
— quarts	[illegible]	[illegible]
— 1892 3 %	[illegible]	[illegible]
— quarts	[illegible]	[illegible]
— 1903 3 % (Disposp.)	[illegible]	[illegible]
— quarts	[illegible]	[illegible]
— 1903 3 %	[illegible]	[illegible]
— quarts	[illegible]	[illegible]
— de Marseille	[illegible]	[illegible]
EMPRUNTS DES COLON.		
Tunisien 5 %	[illegible]	[illegible]
Foncière 5 %	[illegible]	[illegible]
Madagascar 5 %	[illegible]	[illegible]
Indo-Chine 3 %	[illegible]	[illegible]
Indo-Chine 5 %	[illegible]	[illegible]
VALEURS FRANÇAISES		
Banque de France	[illegible]	[illegible]
— de Paris	[illegible]	[illegible]
— Transatlantique	[illegible]	[illegible]
Compagnie Algérienne	[illegible]	[illegible]
Comptoir National	[illegible]	[illegible]
Crédit Foncier d'Algérie	[illegible]	[illegible]
Crédit Foncier	[illegible]	[illegible]
Communaux 1879	[illegible]	[illegible]
— 5 %	[illegible]	[illegible]
Foncières 3 % 1879	[illegible]	[illegible]
Communales 3 % 1880	[illegible]	[illegible]
Foncières 3 % 1883	[illegible]	[illegible]
— 1885	[illegible]	[illegible]
— 1886	[illegible]	[illegible]
Communales 3 % 1887	[illegible]	[illegible]
— 1888	[illegible]	[illegible]
Foncières 4 % 1889	[illegible]	[illegible]
Foncières 4 % 1890	[illegible]	[illegible]
Foncières 4 % 1891	[illegible]	[illegible]
Foncières 4 % 1892	[illegible]	[illegible]
Foncières 4 % 1893	[illegible]	[illegible]
Foncières 4 % 1894	[illegible]